

Communiqué du 1 décembre 2009

Les associations (AE2D, BV, CLCV, ERB, GMB, SDNC, VMA\*) apprécient que le Président de la CLI de la centrale nucléaire de Brennilis ait appuyé auprès du ministre par le courrier du 27 novembre, leur demande de débat public national sur la question du démantèlement des installations nucléaires, demande qu'elles ont faites depuis l'annulation du décret en juin 2007.

Mais elles réaffirment que **le démantèlement de Brennilis ne peut être autorisé tel qu'il est présenté dans le dossier de l'actuelle enquête, avant qu'un débat public national sur la question du démantèlement ait eu lieu sans préjuger de la moins mauvaise solution qui sera choisie au final.**

Une nouvelle Enquête Publique sur un nouveau dossier du pétitionnaire, s'impose et sera nécessaire après un débat national et un nouveau débat local organisé dans de bonnes conditions et sans précipitation. Sinon le débat public sera une fois de plus qu'un processus biaisé comme l'a été celui de l'EPR.

La justification du scénario par EDF tient en une page sur les 1200 du dossier d'enquête alors qu'EDF a rédigé en 1999 une étude détaillée de faisabilité de 3 scénarios envisagés. **EDF refuse de la communiquer alors que cette étude concerne la santé des travailleurs.**

A la réunion publique du 14 octobre 2009, EDF a dit « **avoir égaré** » **les documents d'analyse des carottages donnant la contamination radioactive des sols.** Pourtant elle affirme en connaître l'état, mais aucun élément chiffré n'est publié.

Cette enquête publique a été lancée alors que la CLI n'a pu démarrer aucune étude épidémiologique et radioécologique.

En l'absence de tous ces éléments cités, une analyse critique du dossier ne peut être pertinente.

Aucune solution de stockage n'existe à ce jour. Commencer le démantèlement du bloc réacteur pour entreposer les déchets les plus radioactifs en sous-sol de l'enceinte réacteur, juste en aval du barrage revient à aggraver les risques de dispersion radioactive.

En revanche, l'assainissement du chenal de rejet en aval de la centrale et sa fermeture par comblement doivent être réalisés dès maintenant pour prévenir tout risque de contamination en aval de l'Ellez et donc de l'Aulne qui alimentent en eau potable une partie de la population du Finistère. La seule partie du chantier qui pourrait être autorisée à reprendre en raison du risque de contamination de la nappe est celui qui concerne la Station de Traitement des Effluents. Ce chantier aurait dû être terminé dès 2001 mais a rencontré de graves difficultés en raison de l'écrasement d'un fût radioactif. Cela nécessitera de porter à la connaissance du public un dossier détaillé sur les risques de contamination tant pour la population que les travailleurs.

Le temps du bilan et du débat doit être pris, le démantèlement n'est pas une opération banale et les difficultés du dossier doivent faire s'interroger les citoyens sur la nécessité de continuer à produire des déchets radioactifs pour des millénaires.

\*Agir pour un environnement et un développement durables, Bretagne vivante, Consommation Logement et Cadre de Vie, Eau et rivières de Bretagne, Groupement mammologique breton, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée